



Pour quel statut juridique opter?

Par **fafou18**, le **07/05/2019** à **20:08**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Je réfléchis en ce moment à changer de forme juridique mais je ne suis pas sur de mon choix: Architecte de formation, j'ai travaillé dans divers domaines: agence d'architecture - décors photo et vidéo - menuiserie et fabrication de décors.

J'ai toujours travaillé en free lance sous la forme juridique de la micro entreprise. (code NAF architecte)

Je souhaite aujourd'hui me lancer comme designer et fabricant de meuble indépendant. Je souhaite concevoir puis fabriquer (ou faire faire fabriquer selon les projet) du mobilier puis le vendre via un atelier/boutique.

Ce projet professionnel appel une autre forme juridique que la micro entreprise qui est limitante.

voici quelques critères pour mon projet professionnel qui importent le choix de forme juridique:

- garder le champ libre au cas ou j'aurais l'occasion de travailler avec des galeries ou des éditeurs de meubles.

- exercer seul

- travailler sur le marché du design/fabrication/vente de mobilier mais je n'exclut pas de travailler ponctuellement à la commande

- travailler sur des petites séries voir des pièces uniques

- avoir une boutique-atelier, avec un pas de porte.

- acheter des matières première et des machines

- avoir des sous-traitants

Je pense à la forme libérale car elle est légère et la comptabilité simplifiée mais je ne sais pas

si elle correspond à mon projet qui demande une forme polyvalente et ne rentre pas vraiment dans une case.

Pourriez vous me conseiller la forme la plus adaptée?

Une dernière précision, j'ai pour projet de partir habiter et travailler en Allemagne à Berlin dans un moment, pourrais-je utiliser mon statut là-bas pour la même activité?

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **morobar**, le **08/05/2019** à **08:20**

Bonjour,
En Allemagne, statut de droit allemand.